



Service des affaires corporatives
Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et comités du conseil
275 rue Notre-Dame est Bureau R-126
Montréal Québec H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3770
Télécopieur : (514) 872-9964
www.ville.montreal.qc.ca

Le 14 juillet 2006

Invitation
Étude publique du projet de Charte du piéton de Montréal

Madame, Monsieur,

La Commission permanente du conseil sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif vous invite à participer à une consultation sur le projet de Charte du piéton de Montréal. L'assemblée aura lieu :

Le mardi 22 août 2006 à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de ville,
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

À noter que la consultation pourrait se poursuivre, si nécessaire,
le 24 août à 19 h, au même endroit.

La Charte du piéton de Montréal, qui constituera un des outils du Plan de transport, veut reconnaître la primauté du piéton dans l'espace urbain et en même temps affirmer la nécessité, pour le piéton, d'adopter des comportements sécuritaires. Le projet de Charte vise notamment à améliorer les conditions de déplacement des piétons et à faire de la rue un lieu de rencontres et d'échanges.

Si vous désirez participer à cette consultation, que ce soit pour adresser une question, exprimer un commentaire ou déposer un mémoire, vous êtes invité à vous inscrire en communiquant avec la Direction du greffe dès maintenant. La période d'inscription se poursuivra jusqu'au jour de la consultation, où vous pourrez vous inscrire sur place dans les 30 minutes précédant l'assemblée.

Le projet à l'étude peut être consulté dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et à l'adresse Internet ville.montreal.qc.ca/commissions

Pour donner les meilleures orientations possibles aux actions de la Ville, la Commission a besoin de connaître vos points de vue et commentaires. Alors, si vous êtes intéressé par le projet de Charte du piéton, je vous invite à participer activement à cette assemblée publique.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Manon Barbe
Présidente
Commission sur la mise en valeur du territoire,
l'aménagement urbain et le transport collectif